

## Conditions particulières

**Organisateurs** : Cobelfra SA

**Nom de l'action** : Citroën e-C4

**Concept** :

Radio Contact et Citroën vous offrent une expérience... électrisante ! Ecoutez Radio Contact et repartez peut-être avec la nouvelle Citroën e-C4, 100% électrique pendant 4 ans ! La Citroën e-c4, c'est jusqu'à 357 kilomètres d'autonomie. De quoi couvrir tous vos trajets du quotidien... et même vos escapades du week-end...La voiture, l'assurance, les entretiens, les pneus et même l'électricité seront pris en charge de manière forfaitaire pendant 4 ans ! Un cadeau exceptionnel d'une valeur de près de 34.000 euros à gagner uniquement sur Radio Contact. Infos et règlement : [radiocontact.be](http://radiocontact.be).

**Durée de l'action** : Du 14/02/2022 AU 18/02/2022 (prolongation possible en fonction de la progression de la mécanique du concours – voir point « mécanique concours »)

**Description du prix** :

Mise à disposition d'un bon à valoir couvrant les frais suivants :

- Prise en charge d'un leasing relatif à une Citroën eC4 Shine Pack pour une durée de 4 ans, avec un maximum de 15.000KM/an, à dater de la réception du véhicule par le gagnant. Les frais inhérents au véhicule susmentionné et décrits ci-après seront pris en charge par Citroën : Assurances, taxes, assistance 24h/24h, entretiens et pièces d'usure, pneus été pour un montant de 26.102,48 € HTVA (31584 € tvac). Les frais engendrés par le gagnant lors de l'utilisation de la voiture qui viendraient à dépasser le montant susmentionné seront à sa seule charge. Les pneus hiver ne sont pas compris dans l'offre.
- Prise en charge de la consommation électrique dudit véhicule à hauteur maximale de 15000 km/an à un cout de 0,25 €/kw (conso eC4 WLTP : 15,6 Kw/100 kms) soit un forfait de 2340 € htva sur 4 ans soit 585 €/an. Ce montant permettant de couvrir les frais de l'électricité sera versé sous forme de cash au gagnant par Citroën . Si la consommation du gagnant venait à dépasser le forfait de 2340 € HTVA, les frais d'électricité et de carburant engendrés seront à la seule charge du gagnant. Citroën s'engage à payer en une seule fois le montant de 2340€ HTVA, aucun montant supplémentaire ne pourra lui être réclamé. Par ailleurs, cette obligation est à la seule charge de Citroën, aucun montant ne pourra être réclamé à Cobelfra SA dans ce contexte.

### **Mécanique du concours/ détermination du vainqueur**

Deux Citroën e-C4 différentes seront exposées dans une concession pendant la durée du concours (Citroën Drogenbos).

Les voitures sont filmées 24 heures sur 24 et diffusées sur le site de radio contact durant la durée du concours.

Deux jauges électriques virtuelles sont placées à l'image, à côté de chaque véhicule. Les auditeurs sont invités à "voter" pour leur modèle préféré afin de faire évoluer sa jauge. Ils envoient NOIRE ou BLEUE, par SMS au 6692, de manière à faire évoluer la jauge.

La première voiture qui aura atteint 100% de charge sera la voiture gagnante (jauge ayant atteint 100%).

Les jauges évoluent donc en fonction du nombre de SMS envoyé par les auditeurs.

Par code envoyé par SMS au 6692 (code « Noire » ou code « Bleue »), tous les 250 SMS reçu, la jauge augmente de 5%.

Radio Contact se réserve le droit de modifier ce palier pendant l'action de manière à maîtriser la date de fin de concours.

Cette modification sera publiée et datée dans ce règlement.

Un tirage au sort parmi les auditeurs ayant voté pour le modèle gagnant sera effectué. Le premier auditeur tiré au sort sera appelé lors de l'émission « Good Morning », à cette occasion une question lui sera posée, si l'auditeur y répond correctement il sera déclaré comme étant le gagnant du concours.

Si l'auditeur ne répond pas lors de l'appel téléphonique ou répond de manière incorrecte à la question posée, il ne remportera pas le gain et un autre auditeur sera tiré au sort.

### **Prix et validité du prix**

Le gagnant remporte auprès de la Concession Citroën Drogenbos un bon à valoir permettant la mise à disposition pour une durée de 4 ans d'une Citroën eC4 au travers d'un leasing de 4 ans et de maximum 15000 kms par an

Le gagnant prendra contact avec le responsable des ventes de la concession afin d'organiser la livraison du véhicule.

Aucune modification des caractéristiques du véhicule et de ses accessoires ne sera accordée.